

Procès-verbal

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'École Le Tremplin
dûment convoquée et tenue de façon virtuelle
ce 9 février 2021, à dix-huit heures trente.

Sont présents :	Valérie Tremblay	Présidente
	Karyne De Montigny	Représentante des parents
	Julie Marceau	Représentante des parents
	Marie-Ève Martel	Représentante des parents
	Vicky Veillette	Représentante des parents
	Maité Gouveia	Représentante des professionnels
	Johanne Dessureault	Représentante des enseignants
	Maryse Fournier	Représentante des enseignants
	Mélanie Tschanz	Représentante des enseignants
	Anick Lauzier	Représentante du soutien
	Élodie Larouche	Élève - coprésidente du conseil d'école
Sont aussi présents :	Pierre Goulet	Direction
	Chantal Mongrain	Directrice adjointe
	Marie-Ève Alarie	Secrétaire de la rencontre
Est absente :	Marily Rivard	Élève - coprésidente du conseil d'école

1. Mot de bienvenue et présentation des membres du Conseil d'établissement

Monsieur Goulet et Madame Tremblay souhaitent la bienvenue à tous les membres et font la présentation de tous. Nous souhaitons également la bienvenue à Élodie Larouche qui se joint à nous pour sa première rencontre.

2. Questions du public

Aucune question du public

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Présences et quorum
2. Questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux du 24 novembre 2020
5. Suivi du dernier procès-verbal
6. Correspondance (courrier adressé au C.É.)
7. Rapport
 - a) Des élèves
 - b) Des enseignants
 - c) De la direction
8. Sujets de discussion :
 - a) Formation obligatoire membre du CÉ résolution
 - b) Pouvoirs d'un conseil d'établissement, ses rôles et collaborateurs
 - c) Proposition de calendrier
 - d) Suivis budgétaires
 - i. Fonds 5
 - ii. Fonds 8

- e) Normes et modalités
- f) Critères d'inscription des élèves
- g) Code de vie
- h) Frais chargés aux parents
 - i. Primaire
 - ii. Secondaire
- i) Surplus budgétaire 2019-2020
- i) Projet éducatif
- k) Consultation des élèves (personnel et parents)
- l) Parc-école
- m) Activités/sorties
- 9. Affaires diverses :
 - a) Snow parc
 - b)
- 10. Date et lieu de la prochaine séance
- 11. Levée de l'assemblée

112-CE
20-21/105

CONSIDÉRANT que le directeur et la présidente ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la réunion ordinaire du 9 février 2021;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Marceau, appuyé par Maryse Fournier et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2020

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2020 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maryse Fournier, appuyée par Anick Lauzier il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER, la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2020;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 novembre 2020 du conseil d'établissement de l'École Le Tremplin.

5. Suivi du dernier procès-verbal

Point 5 : la classe de 6^e année du groupe 364 est maintenant terminée. Christine Rivard est bien heureuse et les élèves aussi.

Anick Lauzier demande s'il va y avoir encore du matériel pour agrémenter la classe flexible. La direction répond que Christine Rivard est présentement à se faire à son nouvel environnement, la suite ira en cours d'année.

Masques jetables : ça va bien, au moment que la direction a acheté de nouvelles boîtes pour le recyclage des masques, le centre de services scolaire nous a envoyé trois gros bacs. Nous sommes plus qu'écolo.

Défi d'enseigner à distance : le bond en informatique va se poursuivre.

Fonds du cœur : nous avons amassé 3500 nous verrons si nous allons continuer les demandes.

Point du projet éducatif : sera vu aujourd'hui...toujours en évolution.

112-CE
20-21/106

6. Correspondance

Aucune correspondance.

7. Rapport

a) Des élèves

- ❖ Élodie nous partage son écran et nous présente Le projet Tampon. Idée de base de Marily. Rendre accessibles à tous les élèves les produits féminins, Tampon, serviettes, Diva Cup et protège-dessous. Fempro, une division de Cascade, veut nous commanditer sur ce projet, c'est une entreprise de Drummondville. Elles ont réussi à avoir la commandite afin de rendre gratuits les produits dans notre école et, de plus, l'entreprise veut propager le tout à la grandeur du Québec. Le cégep rend déjà la Diva Cup gratuite afin de réduire l'empreinte écologique. Une date reste à venir, car c'est un projet d'envergure. Élodie nous fera des suivis. Anick s'occupe de faire le suivi auprès de Isabelle afin de voir si un partenariat avec l'infirmière du CIUSS est possible.
- ❖ Deuxième projet : Faire un vrai carnaval d'hiver afin de relâcher la pression un peu pour les étudiants et leur faire vivre une belle activité hivernale. Idée de Élodie. Date prévue : 24 février avec possibilité de faire sur deux jours afin d'en faire bénéficier tous les élèves, dans le respect des normes de la santé publique et en bulle-classe. Anick va réfléchir si c'est possible et elle va nous revenir après réflexion.

b) Des enseignants

Le « Ne te mets pas à nu » sur les réseaux sociaux est arrivé au bon moment. Sylvie Lamy, la policière, est venue en parler aux élèves.

Maité Gouveia dit qu'elle a fait une formation qui se nomme Hors-piste et qui vise à cibler les élèves qui sont plus à risque côté anxiété. Elle parle de tester le projet avec le groupe 3-03 afin de voir comment le projet pourrait progresser et s'adapter aussi aux jeunes plus âgés.

Fonds du cœur : les besoins sont tellement grandissants. Nous allons chercher 6 repas par jour offert gratuitement par un restaurant de la région et nous allons doubler le nombre avec les Fonds du cœur. Un achat de 5 cartes repas supplémentaire sera fait.

La direction parle des allègements de la pondération et de la pression sur le personnel. Le souci est de bien performer et d'outiller les élèves suffisamment. Nous sommes mieux que l'année dernière.

Il indique aussi que des déjeuners (lait et muffin/pain) sont offerts aux élèves au coût de 1\$. Des cartes déjeuners seront offertes aux élèves dans le besoin également.

Des collations santé seront offertes aussi aux élèves durant la journée.

Anick Lauzier informe que les 6^e années sont un peu mis de côté pour les déjeuners. Chantal Mongrain nous informe que les 6^e années entrent dans l'école au son de la cloche, donc ils ne peuvent pas bénéficier des déjeuners. Une idée de chariot pour le secteur des 6^e années est à penser. Chantal va faire le suivi auprès des enseignantes et de Chantal Leclerc.

c) De la direction

- ❖ La direction mentionne que se déroulait la semaine du personnel la semaine dernière. Les directions ont écrit des messages personnalisés pour tout le personnel et il y a eu beaucoup de remerciements suite à cette initiative. De plus, la direction a fait un message vidéo qui a été visionné par tous les élèves et le

personnel. La direction a demandé à tous les élèves de se lever et d'applaudir le personnel pour leur bon travail. C'était très touchant.

8. Sujet de discussion

8.a Formation obligatoire membre du CÉ

Valérie Tremblay indique que nous devons faire une résolution ce soir quant aux moyens d'appropriation de la formation obligatoire concernant les conseils d'établissement. Ce que Valérie Tremblay et la direction avaient en tête, c'est de visionner individuellement les capsules et de faire l'ajout d'un point à chaque rencontre afin de faire un suivi et répondre aux questions. Pierre indique que les fiches thématiques sont vraiment bien faites. Il indique que les fiches pertinentes pour les prochaines rencontres seront mises en lien avec les documents pour la rencontre.

CONSIDÉRANT	la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l'article 459.5 de la Loi sur l'instruction publique;
CONSIDÉRANT	que les membres des conseils d'établissement doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation élaborée par le ministre tel que prévu à l'article 53 de la Loi sur l'instruction publique;
CONSIDÉRANT	la demande adressée par le comité de gouvernance et d'éthique dans la lettre datée du 11 janvier 2020;
CONSIDÉRANT	les discussions lors du conseil d'établissement;
IL EST PROPOSÉ PAR	Maité Gouveia et approuvé par Maryse Fournier
	de mettre un point statuaire à l'ordre du jour de toutes les rencontres du conseil d'établissement afin de traiter les questions ou discuter d'élément de la formation;
	de prendre connaissance des fiches thématiques disponibles à chaque séance du conseil d'établissement et laisser les membres écouter les capsules individuellement;
D'ADOPTER	à l'unanimité la résolution sur les moyens d'appropriation de la formation obligatoire concernant les conseils d'établissement.

8.b Pouvoirs d'un conseil d'établissement, ses rôles et collaborateurs

La direction informe que le document remis « Pouvoir d'un conseil d'établissement, ses rôles et collaborateurs » est super intéressant et nous informe très bien sur les rôles au sein du conseil.

8.c Proposition de calendrier

Nous allons faire des rappels pour les capsules afin que les membres soient préparés pour les rencontres suivantes.

112-CE
20-21/107

8.d Suivi budgétaire

i : fonds 5

La direction fait la présentation des suivis. Les budgets vont bien et il explique certains points. Les membres se questionnent afin de trouver des solutions de dépenses pour le fonds de mesures concernant le parascolaire.

ii : fonds 8

Pierre fait la présentation des suivis. Les budgets vont bien et il explique certains points.

8.e Normes et modalités

Monsieur Goulet a déposé le document. Les normes et modalités sont là depuis l'an dernier. Nous verrons si des modifications sont à faire, reportés au mois de mai.

8.f Critères d'inscription des élèves

Les inscriptions pour le primaire vont bon train. Nous sommes maintenant à 30 inscriptions pour eXplore et 68 en anglais intensif.

8.g Code de vie

Dépôt de document. Nous sommes présentement en consultation. Nous verrons le tout à la prochaine rencontre (avril).

8.h Frais chargé aux parents

Dépôt des frais chargés aux parents. Nous verrons le tout à la prochaine rencontre (avril).

8.i Surplus budgétaire 2019-2020

Démarche faite avec les ressources financières afin de passer de -18000\$ à +400\$
Reporté à la prochaine rencontre.

8.j Projet éducatif - reddition de compte

Présentation seulement du document. L'approbation aura lieu à la rencontre de mai.

8.k Consultation des élèves (personnel et parents)

Présentation des sondages. Les questionnaires seront envoyés au début du mois de mars.

8.l Parc-École

La direction a soumis une demande de soumission pour 65 000 \$ au centre de services scolaire et ça devrait être accepté. Ensuite, nous avons eu 20 000 \$ de la Fondation Go du Grand Défi Pierre Lavoie (Ginette Lahaie). Nous sommes rendus à un peu plus de 100 000 \$ d'amassée. Nous allons aussi interpellier les entreprises de notre secteur afin d'aller chercher un 50 000\$ de plus. Valérie Tremblay demande s'il est toujours question d'un toit végétal et la classe extérieure. Une sollicitation sera faite pour savoir les besoins de 6^e année concernant le parc-école et les différentes possibilités d'aménagement.

8.m) Activités/Sorties

Aucune activité et sortie ne sont autorisées en raison de la pandémie.

9. Affaires diverses

Snow parc : Nous avons fait la location du matériel et la location de casques auprès d'Adrénergie et le tout gratuitement. Les élèves vont pouvoir dépenser leur énergie. Un maximum de 20 élèves à la fois par midi sera autorisé en raison du nombre de casques disponibles. Les élèves qui désirent apporter leur propre casque le peuvent et pourront se joindre aux autres.

10. Date et lieu de la prochaine

13 avril 2021 16h30.

11. Levée de l'assemblée

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Johanne Dessureault, appuyée par Anick Lauzier, il est résolu à l'unanimité;

DE CLORE la réunion ordinaire du 9 février 2021, à 21 h 25.

112-CE
20-21/108